

VIE ASSOCIATIVE



La Ville accompagne la création et le développement des associations du territoire. Au sein de l'Agora, vous trouverez un espace d'accueil, d'aide et de conseil. Les Mantais et Mantaises qui souhaitent pratiquer une activité et/ou s'investir dans le bénévolat peuvent aussi y trouver toutes les informations nécessaires.

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

La ville propose différents services d'accompagnement méthodologique, juridique et financier aux associations:

- Diagnostic et accompagnement préalable à la création d'une association
- Signature de la charte associative officialisant les relations entre les associations et la ville
- Conseils juridiques et budgétaires
- Soutien à l'émergence et à la mise en œuvre de projets et d'évènements
- Mise en relation avec d'autres acteurs pour le développement de partenariats
- Accompagnement lors des différentes campagnes de subventions
- Informations sur les divers dispositifs de financement
- Organisation du [Village des Associations](#)

Dernière édition, le samedi 7 sept.

- Formations et rencontres dédiées aux problématiques associatives

[DÉCOUVREZ L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS EN CLIQUANT ICI](#)

[\[HTTPS://ASSOCIATIONS.MANTESLAJOLIE.FR/ANNUAIRE_ASSOCIATIONS\]](https://associations.manteslajolie.fr/annuaire_associations)

SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ASSOCIATIONS

La ville soutient aussi le développement de la vie associative sur le plan logistique, pour la gestion de l'activité au quotidien ou l'organisation de manifestations:

<https://www.manteslajolie.fr/au-quotidien/vie-associative-1?>

- › Prêt de salles de réunion et de travail (sur réservation)
- › Mise à disposition d'outils de reprographie (photocopieur)
- › Accès à un espace informatique
- › Diffusion des supports de communication
- › Mise à disposition de boîtes aux lettres
- › Gestion et mise à jour de l'annuaire des associations
- › Prêt de matériel et soutien à l'organisation de manifestations

RÉSERVATION DE SALLE

Pour réserver une salle,

[remplissez le formulaire en ligne en cliquant > ICI <](#)

Vous pouvez également télécharger

[le formulaire à remplir > ICI <](#)

pour l'envoyer une fois rempli, par mail à

reservationsalle@manteslajolie.fr

ou par courrier à l'adresse postale de l'Hôtel de Ville (Hôtel de Ville – 31 rue Gambetta – BP 1600 – 78201 MANTES-LA-JOLIE Cedex)

Un retour vous sera apporté dans les plus bref délais.

SERVICES ET DÉMARCHES EN LIGNE

La Ville met à disposition des associations un

[portail associatif \(https://associations.manteslajolie.fr/WEB_MAJ_GMA\)](https://associations.manteslajolie.fr/WEB_MAJ_GMA)

afin de simplifier leurs démarches. Ce portail leur permet de:

- › Transmettre et mettre à jour leurs informations pour actualiser l'annuaire associatif
- › Réserver des salles de réunion à l'AGORA
- › Effectuer des demandes de subventions
- › S'inscrire pour participer aux manifestations locales

SUBVENTIONS 2023

[Cliquez > ICI <](#)

pour retrouver la **liste des associations Mantaises ayant obtenu des subventions** en 2023.

(Vote lors du conseil municipal décembre 2022)

[Cliquez > ICI <](#)

pour retrouver la **liste des associations Mantaises ayant obtenu des subventions** dans le cadre de
l'appel à projets 2023 - Politique de la Ville.

(Vote lors du conseil municipal avril 2023)



Consultez le PORTAIL Associatif (https://associations.manteslajolie.fr/WEB_MAJ_GMA)

Consultez l'ANNUAIRE Associatif (https://associations.manteslajolie.fr/Annuaire_Associations)